

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	70 (1998)
Heft:	5
Artikel:	La salle de bains : au fil du temps
Autor:	Girardin, Fabienne
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-129631

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

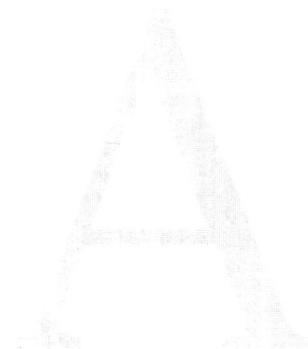
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AU FIL DU TEMPS



h, la volupté du bain! Se glisser dans l'eau chaude, mousseuse et parfumée, c'est comme changer de peau. Et si ce plaisir est aujourd'hui accessible à tous, il n'en a pas toujours été ainsi. Pendant des siècles, le bain privé a été réservé aux classes aisées. Le peuple, lui, se décrassait dans les établissements publics... quand il y en avait!

De tout temps, l'eau a été symbole de purification, de régénération et de renaissance. Vénus, déesse de la beauté et de l'amour, n'est-elle pas née de l'écume? L'eau a une fonction importante dans la plupart des religions: avant de rendre hommage à Isis, les Egyptiens se lavent le visage et les mains; pour les musulmans, «la propreté fait partie de la foi»; quant au christianisme, il fait de l'eau un symbole de vie spirituelle, comme en témoigne le sacrement du baptême qui, jusqu'au VIIIe siècle environ, se déroulera par immersion complète.

Dans le registre profane, l'eau est très tôt associée à l'hygiène et à la lutte contre les maladies. Voici ce qu'en dit, au IIe siècle de l'ère chrétienne, le médecin grec Galenus: «Le premier effet des bains consiste à réchauffer les humeurs du corps, à les dissoudre, à compenser les inégalités, à aérer la peau et à éliminer ce qui s'est accumulé en dessous. Le second effet, pour quelqu'un dont le corps est déshydraté, consiste à procurer une humidité bénéfique aux parties sèches de l'organisme». Au Moyen Age, les prescriptions du médecin-philosophe iranien Avicenne - pratique des bains chauds et froids, massages et gymnastique - seront largement suivies, jusqu'en Occident.

Historiquement, les bains collectifs jouent un rôle essentiel, car contrairement aux bains privés, longtemps réservés aux plus riches, ils sont accessibles à un large public.

L'ANCIÈTRE DES THERMES EST GREC

Leur histoire commence en Grèce, au VIe siècle avant notre ère, alors que l'entraînement physique tient une place toujours plus importante dans la vie de la cité. Au début, les installations sont rudimentaires. Il s'agit de larges vasques circulaires, posées sur un pied central, en plein air, autour desquelles hommes et femmes s'aspergent et se lavent. Ces ablutions se font à l'eau froide, car les bains chauds ont la réputation de favoriser la mollesse. Peu à peu, les bains se développent, ils se couvrent, l'eau chaude et la vapeur y font leur apparition, ainsi que les frictions et les onctions d'huiles parfumées.

Les premiers thermes romains (du grec *thermos*, chaud) sont inaugurés

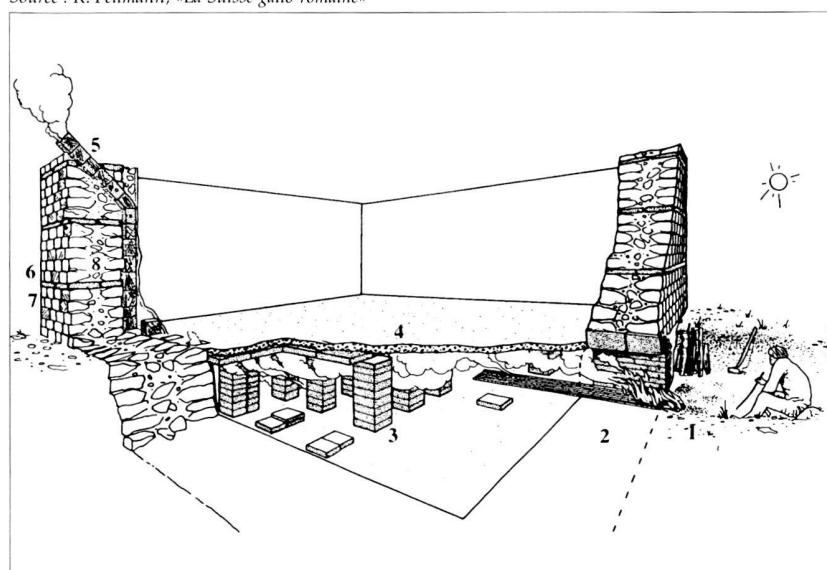
par Agrippa en 19 avant J.C., marquant le début d'une véritable civilisation des bains publics. Certains établissements sont réservés aux femmes, un usage attesté par les épingle de cheveux en os retrouvées dans les égouts. Le bain se déroule selon un rituel bien précis: «Une fois les habits déposés aux vestiaires (*apodyterium*) - on se baignait nu - le baigneur se rendait dans le caldarium, dont le sol était si chaud qu'il fallait chauffer des sandales de bois. Après avoir bien transpiré, l'usager se débarrassait de sa sueur au moyen d'une sorte de racloir en fer (*strigilis*); il s'aspergeait ou se plongeait dans une baignoire d'eau très chaude, puis faisait progressivement baisser la température du corps dans une salle tempérée (*tepidarium*), puis froide (*frigidarium*), où il lui était possible de s'immerger dans l'eau fraîche», raconte le professeur d'archéologie Rudolf Fellmann, dans son ouvrage «La Suisse gallo-romaine».

Un système de chauffage au sol (*hypocaustus*) tempère ces bains. Il est

Chaudrage par hypocauste

1. Foyer 2. Bouche d'arrivée de l'air chaud 3. Pilettes 4. Sol de la pièce 5. Conduits d'évacuation des fumées
6. Parment en petit appareil 7. Arases de briques 8. Blocage interne. (Dessin P. Thion)

Source : R. Fellmann, «La Suisse gallo-romaine»



«Je suis entouré d'un immense vacarme car j'habite juste au-dessus d'un établissement de bains. Imagine toutes les sortes de voix! J'en arrive presque à regretter d'avoir des oreilles. Pendant que les sportifs s'exercent et travaillent aux haltères, tandis qu'ils font tous leurs efforts ou qu'ils s'en donnent l'air, j'entends des gémissements; chaque fois qu'ils reprennent leur souffle, c'est un sifflement ou une respiration aiguë. Lorsqu'il se rencontre un paresseux ou quelqu'un qui se contente d'une friction, j'entends le claquement de la main du masseur sur les épaules; selon qu'elle frappe à plat ou en creux, elle rend un son différent. S'il survient un joueur de balle qui se met à compter les coups, tout est fini! Ajoute à cela le querelleur et le vo-

leur pris sur le fait et l'homme qui se plaint à entendre sa voix pendant le bain. Ajoute encore les gens qui sautent dans la piscine au milieu d'un fracas d'eau éclaboussée. Mais tous ceux-là ont au moins une voix normale. Imagine vraiment la voix aiguë et tranchante des épileurs qui appellent sans cesse pour attirer leur clientèle, sans jamais se taire sinon lorsqu'ils épilent les aisselles, et alors ils font crier les autres à leur place. Il y a encore les cris variés du pâtissier, du marchand de saucisses, le vendeur de petits pâtés et tous les garçons de taverne qui annoncent leur marchandise avec une mélopée caractéristique.»

Lettre du philosophe Séneque à un ami, env. 50 ans après J.C.

composé d'une chaufferie à bois, à partir de laquelle l'air chaud circule dans les espaces vides sous le sol en mortier, soutenu par des piliers de terre cuite, alors que des tuyaux (*tubuli*) font passer l'air chaud dans les parois, jusqu'au toit. Le mortier et la terre cuite retiennent la chaleur pour la diffuser longtemps après. De ce fait, ce système de chauffage a un rendement énergétique exceptionnel.

ETUVES OU MAISONS DE RENDEZ-VOUS?

A cette époque, rares sont les maisons équipées d'installations sanitaires. Les lieux publics, en revanche, sont dotés de latrines publiques, munies d'un dispositif de nettoyage à l'eau. Au Moyen Age, ce soucis d'hygiène disparaît. L'usage de l'urinoir et du «tout à la rue» prédomine. On lance par les fenêtres eaux usées et ordures de toutes sortes. Seuls les châteaux et les monastères se ménagent des lieux d'aisances plus adéquats, à l'écart. Les demeures seigneuriales ont, à chaque étage des tours, des retraits en encorbellement qui rejettent les matières dans le fossé.

Après la chute de l'Empire romain, les thermes mal entretenus, peu à peu délaissés, tombent en désuétude. Les bains ne renaîtront qu'au XI^e siècle, avec les étuves, où hommes et femmes, nus, font leurs ablutions de concert. Voici ce qu'en dit Françoise de Bonneville dans «Le livre du bain»: «On a, dans l'eau tiède et limpide, jeté des pétales de roses et une infusion odorante de sureau, de romarin, de camomille et de mélilot bleu. Après les agapes dans le bain, on a soigné son haleine en suçotant de la réglisse ou en croquant des graines de cardamome, puis goûté aux délices des massages.» A La fin du XIII^e siècle, Paris compte 26 hôtels de bains.

Les étuves du Moyen Age, de par leur mixité, deviennent très vite des lieux de rendez-vous et de plaisirs licencieux. C'est ce qui signera leur arrêt de mort vers la fin du XVI^e siècle. L'Eglise intervient, et à sa suite l'Etat, qui les fait fermer. Ils ne renaîtront que deux cents ans plus tard.



Au Moyen-Age, hommes et femmes se baignaient ensemble en un joyeux rituel

Source : F. de Bonneville, «Le livre du bain»

En effet, le XIXe siècle est marqué par l'influence grandissante des hygiénistes. Dès 1850, ces médecins et ingénieurs spécialisés dans les questions sanitaires commencent à se regrouper en sociétés, menant un combat sans relâche contre l'insalubrité des logements, et pour une hygiène urbaine. À cette époque, les maladies infantiles réduisent dramatiquement l'espérance de vie: rougeole, diptétrie, coqueluche, fièvre typhoïde font des ravages dans les quartiers pauvres. La nécessité de contenir ces maladies par une hygiène plus stricte semble de plus en plus évidente.

EDUQUER LE PEUPLE À LA PROPRETÉ

Dans son «Rapport général sur les travaux du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine», publié en 1894, un certain docteur O. Du Mesnil nous livre un témoignage impressionnant: «Partout, on a constaté qu'un grand nombre des immeubles dans lesquels sont installés des garnis sont dans l'état le plus déplorable au point de vue de la salubrité; l'humidité y est constante, l'aération et l'éclairage insuffisant, la malpropreté sordide, les logements sont souvent incomplètement protégés contre les intempéries des saisons; les cours et les courrettes sont infectées

par des amoncellements de détritus de toute nature en putréfaction (...) les privés, quand il en existe, sont en nombre insuffisant; leur malpropreté est révoltante.»

Il s'agit donc d'apprendre l'hygiène au peuple. Dans de nombreuses villes, des bains publics ou bains-douches sont aménagés à cet effet. C'est le cas de l'établissement construit en 1902 à Genève, à la rue de Hesse par l'architecte Ch. Bizot. Ce bâtiment de quatre étages comprend des bains populaires, réservés à la classe ouvrière et munis de baignoires et de douches, ainsi que des bains de première classe et des bains médicaux, destinés à la bourgeoisie, qui y trouve de quoi soulager ses maux. Ceux-ci sont luxueux, équipés comme des chambres particulières, avec des lavabos en porcelaine et décorés de peintures murales. Entre les deux catégories, évidemment, les tarifs varient sensiblement.

A la même époque fleurissent les urinoirs de rue et autres vespasiennes, de plus en plus sophistiqués et discrets. En effet, vers le milieu du XIXe siècle, les gens ont repris l'habitude nauséabonde de pisser dans les rues, comme au Moyen Age. Il faut donc remédier à cette puanteur.

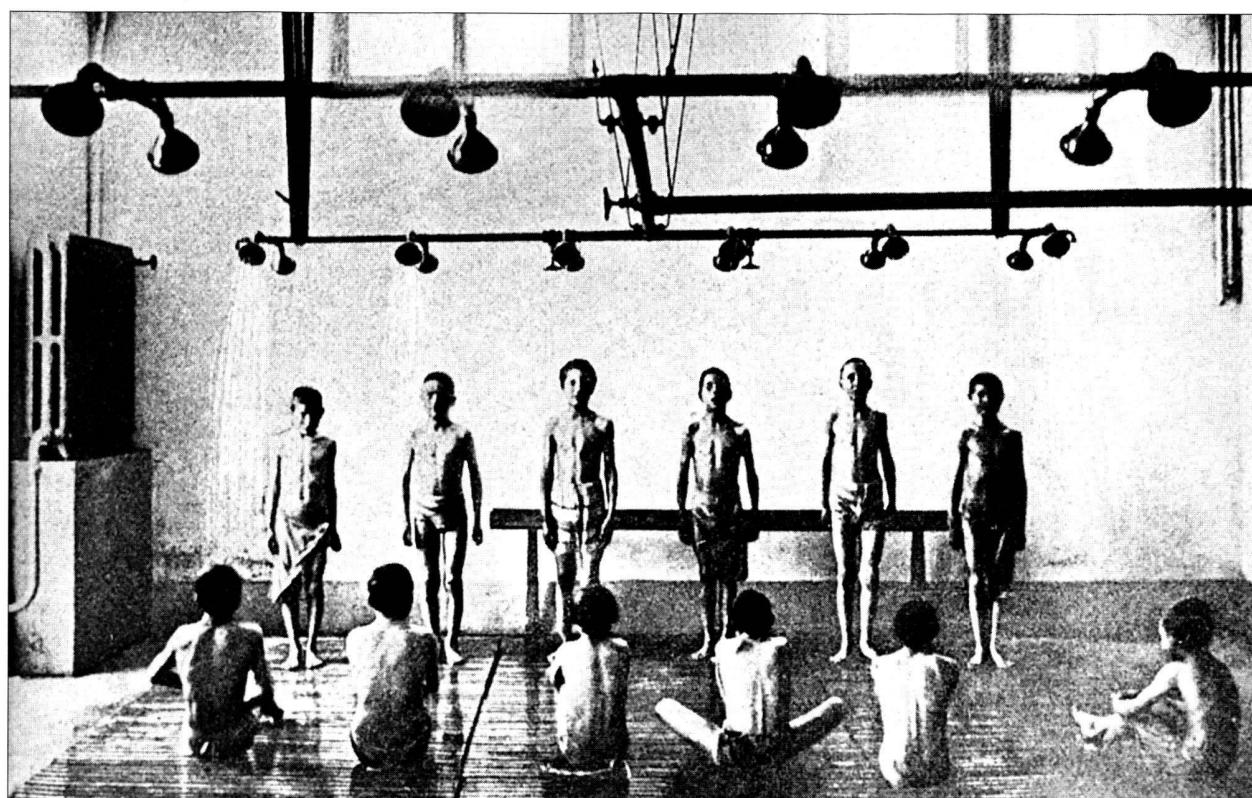
Dans cette volonté d'éduquer le peuple à la propreté, l'école joue un rôle fondamental. «L'école doit (...)

montrer l'exemple, offrir à l'enfant, pour quelques heures au moins, un milieu salubre, lui apprendre les règles de l'hygiène, pallier ainsi l'ignorance des parents (...) L'idéologie hygiéniste vient ainsi renforcer la vocation éducative de l'école», explique Geneviève Heller dans son livre «Propre en ordre»

Dès 1890, plusieurs villes équipent leurs établissements scolaires de douches à l'usage des enfants. Geneviève Heller: «La douche est envisagée comme les autres objets d'enseignement, avec méthode et discipline. Les gestes sont minutés et doivent être effectués avec précision. Les habits sont pliés soigneusement, tandis que l'enfant revêt un tablier de bain. On entre tranquillement. Pas de désordre. Pas d'agitation. Puis, la douche est donnée en trois temps: debout l'enfant se lave le torse, assis, il se lave les pieds, puis il reçoit un dernier arrosage, froid, pour terminer. La propreté «bienfaisante» est ainsi inséparable de l'obéissance et de la discipline.»

Avec l'essor des salles de bains privées, le succès des bains-douches diminuera, et les établissement fermeront peu à peu leurs portes. Après la Seconde Guerre mondiale, la plupart d'entre eux seront démolis.

Douches scolaires à la Chaux-de-Fonds : méthode, discipline et obéissance
Source : G. Heller, «Propre en ordre»





Salle de bains du palais du roi Nestor, 1200 av. J.-C.
Source : F. de Bonneville « Le livre du bain »

LE BAIN PRIVE, RESERVE A UNE ELITE

Plus de 200 ans avant J.C., les appartements de la souveraine de Mésopotamie comprenaient une petite pièce munie d'une sorte de douche, suivie d'une vaste chambre dotée de niches pour déposer vêtements et ustensiles de bains, ainsi que de deux baignoires dans le sol: une pour les ablutions, et l'autre pour le plaisir de barboter dans l'eau tiède et parfumée. Cette disposition perdurera jusqu'au XVIIIe siècle, d'où certainement le pluriel de «salle de bains».

En Grèce, la présence de salles de bains privées est attestée dès le Ve siècle avant J.C. Les baignoires sont rectangulaires, à moitié creusées dans le sol, et construites en plan incliné pour permettre l'écoulement de l'eau. Dans la Rome ancienne, la salle de bains privée n'existe pas. Les maisons sont équipées, dans le meilleur des cas, d'une *lavatrina*, petite pièce sombre et exiguë, placée à côté de la cuisine en raison de la proximité de l'eau. Les pots et bassins sont en terre cuite.

Dès le premier siècle de notre ère, les maisons sont alimentées en eau par des aqueducs privés. C'est alors qu'apparaissent les bains de vapeur «maison», comprenant baignoires puits et bassins. Certains patriciens possèdent même de véritables thermes, où ils donnent des fêtes et des festins. La décoration de ces thermes est somptueuse, et les fenêtres, très grandes, laissent entrer un maximum de lumière et de soleil.

Après la chute de l'Empire romain, le bain disparaît peu à peu, pour renaître, à l'instar des bains publics, au Moyen Age. Le seigneur prend son bain en chambre. Une cuve de bois, ronde ou ovale, cerclée de fer, tient lieu de baignoire. A côté, on alimente le feu pour chauffer l'eau. La cuve est tendue de drap pour se protéger des échardes et le bain est parfumé aux plantes. La vapeur est retenue à l'intérieur d'un dais en toile de lin qui surmonte la cuve. On se lave les mains dans de petites fontaines murales, alors que les ablutions se font à l'aide d'un bassin et d'une cruche, un usage qui perdurera pendant des siècles.

UNE BAIGNOIRE EN ARGENT

Lentement, le matériau évolue. Des cuveaux en métal font leur apparition. Charles le Téméraire possède une baignoire en argent qu'il emporte partout y compris lors de ses campagnes militaires. La technique de chauffage de l'eau évolue également: la cuve est reliée par un tuyau à un chaudron posé sur un petit poêle à bois. Puis, on l'installe dans une pièce séparée que l'on décore de plus en plus luxueusement: «A Paris, à la fin du XIVe siècle, la chambre de bains de l'hôtel Saint-Paul, au rez-de-chaussée du palais du roi Charles V, devait avoir une certaine allure: elle est entièrement pavée de liais, une pierre calcaire au grain très fin, ornée de lambris de bois d'Irlande et fermée par une porte en fer forgé imitant un treillis. On s'y baigne dans des cuveaux en bois sertis de cerceaux cloutés de cuivre doré, surmontés d'un dais sculpté», raconte Françoise de Bonneville.

Au XVIIe siècle, c'est la «toilette sèche» qui prévaut. En effet, les médecins et l'Eglise s'allient - une fois n'est pas coutume - pour fustiger la pratique du bain. Les uns parce que dangereuse pour la santé: elle dissout les forces vitales et rend imbécile; l'autre par soucis de décence. On ne lave pas son corps, mais ses vêtements. Les nobles et les bourgeois possèdent une grande collection de chemises, du linge de corps à foison, qu'ils changent quotidiennement. L'usage veut que l'on se poudre et que l'on s'inonde de parfum.

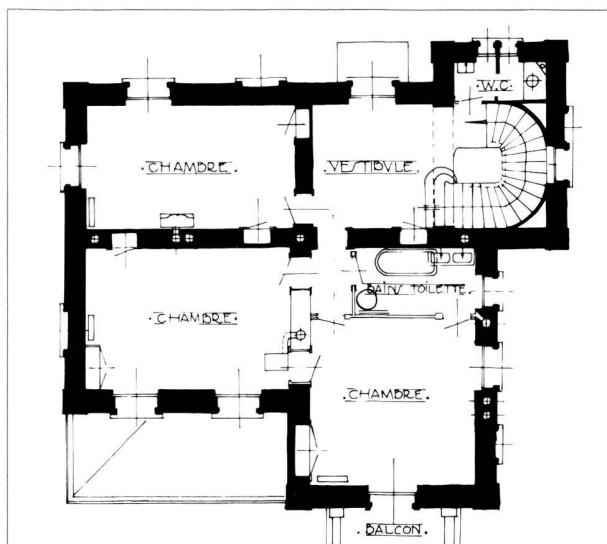
XIX^e : DU TUB À LA SALLE DE BAINS MODERNE

Au début du XIXe siècle, les foyers moins aisés utilisent pour la toilette la cuvette, la cruche et le tub. Ces ustensiles se caractérisent par une très faible consommation d'eau. Dès la Seconde Guerre mondiale, la salle de bains entièrement dédiée aux soins du corps, fera partie intégrante de tout logement digne de ce nom. L'appareillage est lourd, volumineux et consomme un quantité d'eau très importante. Cette évolution est indissociable du progrès technique. Les installations que nous connaissons aujourd'hui sont le fruit de tâtonnements.

Version contemporaine d'une chambre de bains médiévale



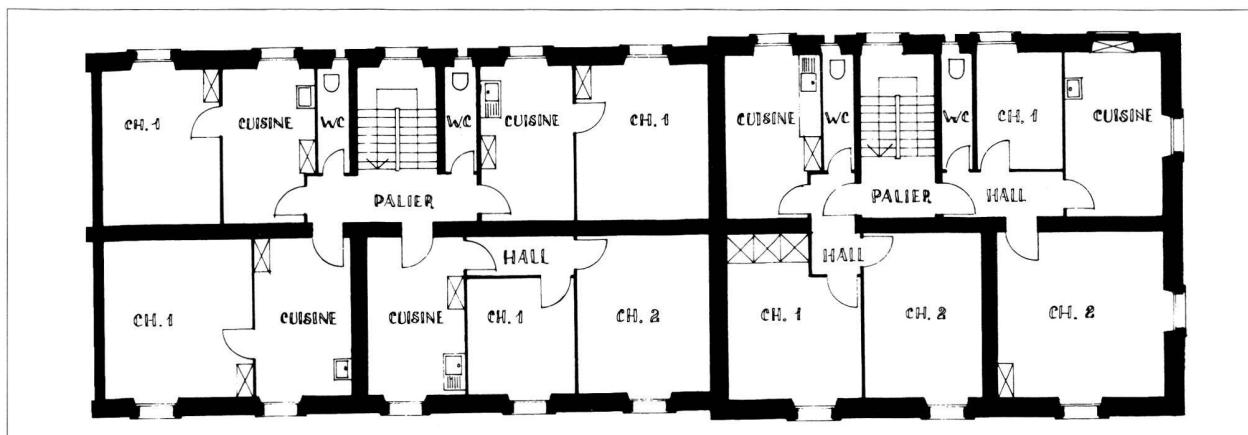
Source : F. de Bonneville « Le livre du bain »



Ci-contre : plan du 1er étage d'une maison bourgeoise de l'av. de Secrétan à Lausanne, édifiée en 1885. Elle comprend déjà une salle de bain attenante à la chambre à coucher.

Ci-dessous : plan type des immeubles de la rue du Vallon à Lausanne, construits en 1874-76 et destinés à des familles ouvrières. La salle de bains en est absente, et les w.c. sur le palier sont communs à deux appartements

Sources : G. Heller « Propre en ordre »



ments et d'efforts d'ingéniosité multiples. La recherche s'est accélérée pendant la seconde moitié du XIXe siècle surtout. Les ferblantiers, serruriers, fondeurs, forgerons, se mettent à fabriquer les différentes pièces qui constituent la salle de bains. C'est ainsi que naît la branche sanitaire, qui s'orientera dès lors vers la simplification de la plomberie, la recherche de nouveaux matériaux et la préfabrication des éléments, avec pour objectif la réduction des coûts.

Mais revenons au milieu du siècle passé où les deux modèles dominants proviennent l'un d'Angleterre, et l'autre des Etats-Unis. Dans le premier cas, la salle de bains est une pièce vaste et bien éclairée, donnant sur le couloir. Les installations sont monumentales et conçues comme des pièces d'ameublement. Très luxueuse, somptueusement décorée, la salle de bains à l'anglaise est réservée à la classe aisée, et sert d'exemple aux grands hôtels. Le modèle américain se situe à l'opposé et inspirera la salle de bains telle que nous la connaissons

aujourd'hui. Contiguë à la chambre, blanche et carrelée, elle est petite et pratique. Les installations sont disposées de manière rationnelle et ne comportent que peu ou pas de décor.

Grâce aux progrès réalisés soit dans le domaine de l'approvisionnement en eau, soit dans celui des égouts, les WC privés à chasse d'eau se généralisent lentement. Quant à la salle de bains, elle entre d'abord dans les maisons bourgeoises. Longtemps considérée comme un luxe, il n'est pas question de l'introduire dans le logement populaire. Ce n'est qu'à l'entre-deux-guerre que les appartements ouvriers sont équipés de salles de bains. Ceci témoigne de l'importance grandissante accordée à l'hygiène et aux soins du corps.

Au fil des siècles, la salle de bains comme les bains publics connaissent des hauts et des bas. Leur existence est étroitement liée aux progrès techniques et à l'évolution des mentalités - si la pudibonderie du XVIIe siècle signe leur arrêt de mort, l'influence croissante des hygiénistes favorise

leur réapparition . Entre la niche de pierre enfoncee dans le sol à la baignoire en émail, il y a la cuve de bois, de métal ou d'argent, sans oublier la baignoire de porcelaine. Seule la volupté liée au rite du bain n'a pas évolué. L'homme s'y adonne avec le même plaisir pendant l'Antiquité que de nos jours. On vous coule un bain?

Fabienne Girardin

Bibliographie

- Françoise de Bonneville, *Le livre du bain*, Flammarion, Paris, 1997
- Rudolf Fehlmann, *La Suisse gallo-romaine*, Payot, Lausanne, 1992
- Stéfanie Martin-Kilcher, *La Suisse antique*, Ed. 24 Heures, Lausanne, 1983
- Geneviève Heller, «*Propre en ordre*», Ed. d'En bas, Lausanne, 1979
- Geneviève Heller, «*Tiens-toi droit*», Ed. d'En bas, Lausanne, 1988
- Roger-Henri Guerrand, *Les lieux*, Ed. La Découverte, Paris, 1985